

# RESTRICTIONS DU DROIT DE VISITE (À COMPTER DU 18 SEPTEMBRE 2020)

Toute visite d'un patient hospitalisé et tout accompagnement lors d'une consultation sont strictement encadrés au CHU :

- 1 seule personne par visite/consultation**
- 1 heure maximum**
- 1 visite par jour et par patient**

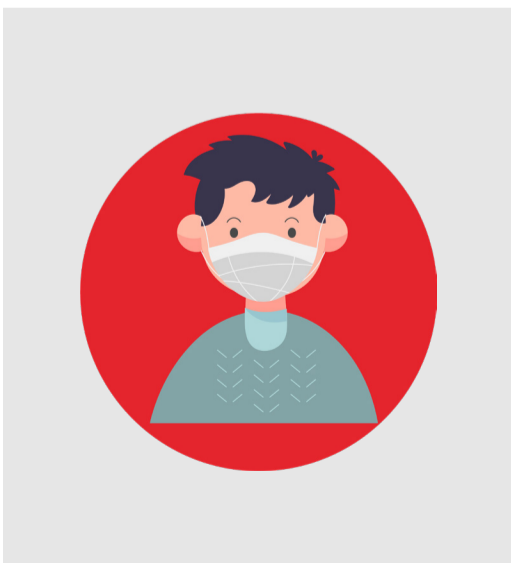
## CONDITIONS DE VISITE



Toutes les personnes présentant des symptômes respiratoires (rhume, nez qui coule, toux,...) sont interdites de visite.



L'hygiène des mains est obligatoire.



**Le port du masque est obligatoire.**

Vous n'avez pas de masque ?  
Récupérez-en un au bureau des entrées à votre arrivée à l'hôpital



**Le nez et la bouche doivent être couverts par le masque.**